



Avant-propos

Le Réseau INTERSECTION a pour mission de développer, de concrétiser et de promouvoir un modèle québécois de police qui s'appuie sur les composantes de l'approche de police communautaire en mobilisant les acteurs concernés afin de prévenir la criminalité et de rendre sécuritaires les milieux de vie québécois.

Le Prix d'Excellence Intersection vise à récompenser un projet ayant contribué au développement de la police communautaire au Québec. Un des moyens de promouvoir cette approche est de souligner l'excellence des initiatives, projets ou programmes mis de l'avant par les services policiers. Pour ce faire, depuis 1996, le Réseau Intersection remet des prix annuels.

Vous pouvez présenter un projet portant sur une des quatre composantes de l'approche de police communautaire, telles que formulées à l'intérieur de la politique ministérielle, *Vers une police plus communautaire*¹.

- rapprochement avec les citoyens;
- partenariat;
- résolution de problèmes;
- renforcement des mesures préventives.

Un prix est remis au meilleur projet, toutes catégories confondues.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires afin de déposer votre candidature à l'intérieur des pages suivantes.

1. Vous pouvez prendre connaissance de cette politique en allant à l'adresse suivante :

http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/publication/police/politique_communautaire/politique_police_communautaire.pdf

Réseau Intersection

Prix d'excellence Intersection

Guide pour dépôt de candidature

Objet Ce prix vise à récompenser l'excellence en matière de police communautaire pour un projet dont le but est de mettre en pratique les principes directeurs de cette approche.

Description Le projet proposé doit toucher à l'une des composantes de la police communautaire, telles qu'elles sont énoncées à l'intérieur de la politique ministérielle intitulée *Vers une police plus communautaire*. Vous pouvez donc déposer votre candidature pour :

- un projet de rapprochement avec les citoyens;
- un projet de partenariat;
- un projet de résolution de problèmes;
- un projet de prévention.

Admissibilité La candidature doit être déposée au nom d'un service de police et doit recevoir l'appui de sa direction.

Transmission du dossier de candidature

- La date limite est le **21 juin 2018**.
- Le dossier de candidature doit être transmis **uniquement par courriel**; aucun dossier ne sera considéré comme recevable s'il est transmis autrement. Le nom du fichier numérique envoyé doit référer explicitement au nom du projet mis en candidature.
- Vous devez être conscients que les documents transférés pourraient être utilisés pour publication ultérieure par le Réseau Intersection et/ou par le ministère de la Sécurité publique.
- S'il y a une ou des annexes, elles doivent être numérisées¹.
- La taille minimale du caractère doit être égale ou supérieure à 11 points.
- Le nombre de pages doit être égal ou inférieur à dix.
- Nous apprécierons recevoir deux ou trois photos de votre projet pour publication ultérieure.
- Les projets qui sont **terminés** depuis plus de 2 ans ne peuvent pas être soumis.
- Un projet ayant déjà remporté un prix Intersection ne peut être admissible de nouveau. Par contre, si le projet n'est pas gagnant ou s'il a fait l'objet d'une mention d'excellence, il peut être remis en candidature.
- La première page du dossier de candidature doit être celle que le Réseau Intersection fournit à la page suivante.

Faites parvenir le dossier de candidature à sap@ville.quebec.ca

Information nathalie.vallee@reseauintersection.ca

¹ Les annexes qui ne peuvent pas être numérisés (articles promotionnels, affiches, DVD, revue de presse etc.) pourront éventuellement faire partie des archives Intersection, mais ne seront pas acheminées aux membres du jury.

PRIX D'EXCELLENCE, INTERSECTION 2018

Cette page doit obligatoirement être la première page de votre dossier de candidature.

Nom du projet : _____

Nom et coordonnées du service de police porteur du projet : _____

Adresse : _____

Ville et code postal : _____

Téléphone : _____

Niveau de service : _____

Catégorie dans laquelle vous déposez votre projet (cochez **une** seule case) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> projet de rapprochement avec les citoyens | <input type="checkbox"/> projet de résolution de problèmes |
| <input type="checkbox"/> projet de partenariat | <input type="checkbox"/> projet de prévention |

Date de lancement du projet : _____

Date de fin du projet (s'il y a lieu) : _____

Personne responsable du projet : _____

Personne pouvant répondre aux questions du jury (s'il y a lieu) : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

Candidature approuvée par : nom : _____

 titre : _____

 téléphone : _____

Résumé de votre projet (10 lignes maximum) Ce texte sera utilisé lors de la conception de l'album souvenir, consacré aux mises en candidature des projets. Il sera repris également sur le site Internet du MSP et du Réseau Intersection.

Afin de compléter votre dossier, veuillez vous rapporter à la section du guide qui correspond à la catégorie pour laquelle vous déposez votre projet.

Projet de rapprochement avec les citoyens

« Bien des avantages et des bénéfices peuvent résulter d'un rapprochement avec la population et de l'établissement d'une relation mutuelle plus étroite entre le policier et le citoyen. Plus visible, plus proche des habitants dans leur milieu, l'approche de police communautaire parvient souvent à réduire le sentiment d'insécurité et à mettre en confiance la population. Cette confiance accrue se traduit généralement chez les citoyens par un recours moins contraint aux services policiers et une meilleure collaboration de leur part. »

Tiré de
Ministère de la Sécurité publique, *Politique ministérielle : Vers une police plus communautaire*, décembre 2000,
Québec, 32 pages

Répondez aux questions ci-dessous en rapportant leur numéro sur une feuille à part. (Indiquez sans objet (s. o.) quand la question ne s'applique pas à votre projet.)

Identification de la problématique visée par votre projet de rapprochement avec les citoyens et les citoyennes

1. De quel(s) besoin(s) est né ce projet de rapprochement?

À titre d'exemple :

- Aviez-vous une problématique de départ, des points sensibles dans vos rapports avec la communauté ?
- Aviez-vous des appréhensions, une réalité particulière dans votre communauté?
- Y avait-il un élément déclencheur : le dépôt d'une étude, un sondage, des pressions publiques, l'arrivée d'une nouvelle politique, les problématiques d'un acteur clef, d'un citoyen, d'un groupe de citoyens, etc.?
- Y avait-il une priorité organisationnelle à servir?

2. Est-ce que ce ou ces besoins ont été analysés et/ou documentés et/ou validés? Expliquez.

Planification de votre projet de rapprochement

3. Quel(s) était(ent) votre(vos) objectif(s) de rapprochement? (Un objectif doit présenter minimale-ment le changement désiré et des indicateurs mesurables. Vous pouvez vous référer à des documents faits par le MSP sur la manière de monter un projet ainsi que sur l'évaluation à l'adresse Internet suivante : <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-statistiques-police/elaborer-projet-prevention-crime/2222.html> ainsi qu'à <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-statistiques-police/evaluer-projet-prevention-crime/2195.html>)

4. À quelle clientèle s'adresse votre projet?

5. Quelles actions avez-vous planifiées pour atteindre votre/vos objectifs?

6. Quel a été votre échéancier pour réaliser ce projet?

7. Quelles sont les ressources financières, matérielles et humaines qui ont été utilisées pour mener à bien ce projet?

8. Qui, de votre organisation, de vos partenaires, de la population, ont été mobilisés pour réaliser ce projet? Quels rôles y ont-ils joués?

NB Vous pouvez présenter vos réponses aux questions 3, 4, 5, 6, 7, et 8 sous forme de tableau synthèse incluant vos objectifs et sous objectifs.

Mise en œuvre

9. Décrivez comment le projet a été implanté (production des outils, mobilisation des partenaires, préparation des personnes ressources, logistique, fréquence d'utilisation des outils ou des activités).

10. Parmi les actions planifiées, lesquelles ont été réalisées et comment? (Soyez explicite)

11. Comment avez-vous fait la promotion de vos actions? (Annexez votre plan de communication si vous en avez un)

Contrôle et évaluation du projet de rapprochement

12. Dans le déroulement de votre projet de rapprochement :

Avez-vous éprouvé des difficultés? Comment avez-vous recueilli l'information concernant vos difficultés? Avez-vous apporté des ajustements en cours de route?

13. Dans l'évaluation des résultats du projet de rapprochement :

- En fonction des résultats obtenus, dans quelle mesure les objectifs de votre projet ont-ils été atteints? Avez-vous des indicateurs? Si oui, lesquels? Ont-ils été atteints?
- Quelles sources d'information et quels outils ont été utilisés pour collecter les données?
- Avez-vous recueilli les impressions et les commentaires des personnes qui ont été impliquées dans ce projet (les membres de votre organisation, vos partenaires, les personnes-ressources, les participants ou les gens qui en ont bénéficié)?
- Si vous avez fait un bilan de ce projet, qu'est-ce qui en ressort? L'avez-vous présenté, diffusé et, si oui, à qui?

Originalité et transférabilité de votre projet de rapprochement

14. Selon vous, en quoi d'autres organisations pourraient s'inspirer de ce projet en vue d'un transfert éventuel dans leur communauté?

15. En quoi ce projet est-il original?

Mise en valeur des autres composantes de l'approche de police communautaire

16. En relation avec l'approche de police communautaire, quel est l'impact du projet sur votre prestation ultérieure de services aux citoyens et dans votre pratique policière?

Projet de partenariat

« On définit un partenariat comme étant une relation dans laquelle au moins deux parties ayant des objectifs compatibles s'entendent pour faire quelque chose ensemble. Les partenariats concernent les gens qui travaillent ensemble dans une relation qui leur procure des avantages communs et qui leur permet de faire ensemble des choses qu'ils ne pourraient pas accomplir seuls.

Le partenariat suppose le partage des ressources, du travail, des risques, des responsabilités, de la prise de décision, des pouvoirs, des avantages et des fardeaux. Il devrait ajouter de la valeur aux situations, aux services et aux produits respectifs de chaque partenaire. [...] Lorsque l'on crée des partenariats, on cherche à réunir les bonnes personnes au bon moment pour faire ce qu'il faut ensemble. »

Tiré de
Développement des ressources humaines Canada, *Guide du partenariat*, Ottawa, 2000, 82 pages

Répondez aux questions ci-dessous en rapportant leur numéro sur une feuille à part. (Indiquez s. o. quand la question ne s'applique pas à votre projet.)

Historique de votre projet de partenariat

1. Comment est né ce projet de partenariat?

À titre d'exemple :

- mobilisation des partenaires à l'initiative d'un agent, de l'organisation ou d'un partenaire;
- soutien à la mise en place d'une nouvelle table de partenaires;
- mise en valeur d'une problématique au sein d'un partenariat existant, etc.

2. À quels besoins souhaitiez-vous répondre par ce partenariat?

À titre d'exemple :

- consolider vos partenariats existants;
- mobiliser les partenaires sur une préoccupation de sécurité ou de criminalité, etc.

3. Est-ce que ces besoins ont été analysés et/ou documentés et/ou validés? Expliquez.

Planification de votre projet de partenariat

4. Selon quels critères le choix des partenaires (organisme communautaire, organisme public, municipalité, etc.) a-t-il été effectué?

5. Comment avez-vous préparé votre partenariat?

Décrivez les actions (rencontres régulières, lac-à-l'épaule, recherche, etc.) et les outils (portrait de situation, documentation, analyse de la criminalité) utilisés pour arriver à un objectif commun de ce partenariat.

Mise en œuvre

6. Identifiez les ressources internes qui ont été mises à contribution tout au long de ce projet.

7. Décrivez le déroulement de votre partenariat en vous inspirant des étapes suivantes :

- sollicitation à la participation;
- partage des rôles et des fonctions au sein du partenariat;
- compréhension commune de la problématique concernant ce partenariat;
- établissement des objectifs;
- production d'un plan d'action et d'un plan d'évaluation que vous pouvez annexer.

8. Décrivez les actions qui ont été initiées avec vos partenaires dans le cadre de ce partenariat.

9. Identifiez les moyens retenus pour faire la promotion de votre projet de partenariat. (annexez votre plan de communication si vous en avez un)

Évaluation du projet de partenariat

10. Dans le déroulement du projet de partenariat :

Avez-vous éprouvé des difficultés? Comment avez-vous recueilli l'information concernant vos difficultés? Avez-vous apporté des ajustements en cours de route?

11. Dans l'évaluation des résultats du projet de partenariat :

- En fonction des résultats obtenus, dans quelle mesure les objectifs de votre projet ont-ils été atteints?
- Quelles sources d'information et quels outils ont été utilisés pour collecter les données en vue de l'évaluation?
- Avez-vous recueilli les impressions et les commentaires des personnes qui ont été impliquées dans ce projet (les membres de votre organisation, vos partenaires, les personnes-ressources, les participants ou les gens qui en ont bénéficié)?
- Si vous avez fait un bilan de ce projet, qu'est-ce qui en ressort? L'avez-vous présenté, diffusé et, si oui, à qui?

Originalité et transférabilité du projet

12. Selon vous, en quoi d'autres organisations pourraient s'inspirer de ce projet en vue d'un transfert éventuel dans leur communauté?

13. En quoi ce projet est-il original?

Mise en valeur des autres composantes de l'approche de police communautaire (Cette partie pourrait ne pas s'appliquer à votre initiative de partenariat. Si elle est sans objet, indiquez s. o.)

14. En relation avec l'approche de police communautaire, quel est l'impact de votre projet sur votre prestation ultérieure de services aux citoyens et dans votre pratique policière?

Projet de résolution de problèmes

« D’inspiration américaine, cette approche fait appel à des méthodes d’analyse des délits survenus, afin de produire des diagnostics ou des états de sécurité pour les territoires desservis. Ces méthodes consistent à regrouper et à analyser minutieusement des problèmes parfois disparates et sans rapports apparents, à trouver des causes communes ou convergentes et à mettre en œuvre de façon planifiée, rigoureuse et évaluée des solutions appropriées. L’approche de résolution de problèmes s’appuie généralement sur la participation d’organisations de la société civile qui contribuent à cerner et à analyser les problèmes, à mettre en œuvre les solutions et à évaluer les résultats. Elle conjugue le plus souvent des mesures de prévention et des activités de répression ciblée. »

Tiré de
Ministère de la Sécurité publique, *Politique ministérielle : Vers une police plus communautaire*, décembre 2000,
Québec, 32 pages

Décrivez les étapes de votre résolution de problèmes en rapportant leur numéro sur une feuille à part.

1. Dans la situation

Identifiez le problème.

Expliquez en quoi le problème concerne la police et la communauté.

Expliquez la nécessité de l’intervention (phénomène nécessitant plus d’effectifs et de temps, plaintes des citoyens).

Faites le lien entre les incidents répétitifs qui sont communs au problème.

2. Dans les mesures transitoires (s’il y a lieu)

Expliquez les raisons pour lesquelles la situation nécessite une intervention immédiate.

Décrivez les activités qui seront prises en charge par les policiers en indiquant si elles sont à caractère répressif ou préventif.

Définissez les activités d’information prévues (communiqué, photos).

3. Dans l’analyse

Expliquez qui est touché par le problème.

Expliquez comment ces personnes ou groupes sont touchés par le problème.

Précisez les méthodes ou les sources d’information employées pour analyser le problème.

Précisez ce qui a été fait pour contrer le problème jusqu’à maintenant.

Précisez la cause réelle du problème *versus* les symptômes.

4. Dans la réponse

Précisez les objectifs de la démarche.

Justifiez la réponse adoptée.

Précisez les partenaires impliqués dans la réponse au problème ainsi que leurs rôles ou leurs tâches.

Présentez un plan d’action.

Annoncez les critères d’évaluation qui détermineront l’atteinte ou non des objectifs.

5. Dans l'évaluation

Identifiez les difficultés que vous avez rencontrées dans le déroulement de votre projet de résolution de problèmes.

Précisez la manière de colliger l'information concernant ces difficultés.

Précisez les ajustements apportés en cours de route.

Décrivez les résultats (quantitatifs ou qualitatifs).

En fonction de ces résultats, précisez dans quelle mesure les objectifs de votre projet ont été atteints.

Identifiez la ou les méthodes d'évaluation.

Effectuez un suivi (pour voir si le problème est vraiment réduit ou résolu).

Soyez préoccupé par le déplacement du problème (s'il y a lieu).

Originalité et transférabilité de votre projet de résolution de problèmes

6. Selon vous, en quoi d'autres organisations pourraient s'inspirer de ce projet en vue d'un transfert éventuel dans leur communauté?

7. En quoi ce projet est-il original?

Mise en valeur des autres composantes de l'approche de police communautaire

8. En relation avec l'approche de police communautaire, quel est l'impact de votre projet sur votre prestation ultérieure de services aux citoyens et dans votre pratique policière?

Projet de prévention

« La prévention est une préoccupation majeure de toute police qui veut être communautaire : il apparaît nettement préférable d’agir en amont, soit de prévenir les délits, plutôt que de réagir après les faits. La prévention agit sur les causes des phénomènes. Celles de la criminalité sont associées à des sources aussi diverses que, par exemple, la pauvreté économique des individus et la pauvreté sociale des milieux, les occasions de commettre un délit, la composition et le partage des valeurs de la société.

Pour prévenir la criminalité, il est admis que les interventions doivent cibler de façon simultanée et complémentaire chacun des facteurs qui en sont à l’origine. Il est aussi admis que la police n’a pas la compétence pour intervenir sur chacun de ces facteurs et, de surcroît, que son influence est marginale sur des facteurs comme ceux liés au développement social ou économique. Elle peut cependant contribuer fort utilement à établir les priorités d’interventions préventives en ces domaines par sa connaissance approfondie des phénomènes criminels qui caractérisent son territoire. »

Tiré de
Ministère de la Sécurité publique, *Politique ministérielle : Vers une police plus communautaire*, décembre 2000,
Québec, 32 pages

Répondez aux questions ci-dessous en rapportant leur numéro sur une feuille à part. (Indiquez s. o. quand la question ne s’applique pas à votre projet.)

Identification de la problématique visée et conception du projet

1. Décrivez la problématique sur laquelle vous avez agi.

- Quelle est la problématique visée, sa gravité, son ampleur et ses conséquences?
- Quelles sont les causes probables sous-jacentes à cette problématique?
- Quels sont les acteurs touchés (victimes - agresseurs - entourage) et comment sont-ils touchés?
- Quels outils et quelles connaissances ont été utilisés pour choisir et documenter cette problématique?
- Quels sont les éléments qui justifient la priorité donnée à ce projet?

Planification du projet

2. Quel(s) était(ent) votre(vos) objectif(s) de prévention? (un objectif doit présenter minimalement le changement désiré et des indicateurs mesurables. Vous pouvez vous référer à des documents faits par le MSP sur la manière de monter un projet ainsi que sur l’évaluation à l’adresse Internet suivante : <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-statistiques-police/elaborer-projet-prevention-crime/2222.html> ainsi qu’à <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-statistiques-police/evaluer-projet-prevention-crime/2195.html>

3. Décrivez la clientèle ciblée pour chaque objectif.

4. Décrivez les actions planifiées pour atteindre ces objectifs et précisez les échéanciers.

5. Le cas échéant, identifiez les partenaires impliqués, précisez le rôle de chacun, décrivez leur degré d'implication et dans quelles étapes ils étaient impliqués.

6. Quelles sont les ressources financières, matérielles et humaines qui ont été utilisées pour mener à bien ce projet?

Mise en œuvre du projet

7. Décrivez comment le projet a été implanté (production des outils, mobilisation des partenaires, préparation des personnes ressources, logistique, fréquence d'utilisation des outils ou des activités).

8. Parmi les actions planifiées, lesquelles ont été réalisées?

9. Identifiez les moyens retenus pour faire la promotion du projet.

Contrôle et évaluation du projet

10. Évaluez le déroulement du projet.

- De quelle façon et à quels moments avez-vous évalué la façon dont le projet se déroulait?
- Quels obstacles avez-vous rencontrés dans le déroulement du projet et quels ajustements avez-vous apportés pour les contourner?
- Décrivez les résultats de cette évaluation.

11. Évaluez les résultats pour chaque objectif du projet.

- Quels sont les indicateurs de réussite qui ont été retenus?
- Quelles sources d'information et quels outils ont été utilisés pour collecter les données?
- Quels étaient le moment et la fréquence de cette collecte?
- Décrivez les résultats de cette évaluation.
- Si vous avez fait un bilan de ce projet, qu'est-ce qui en ressort? L'avez-vous présenté, diffusé et, si oui, à qui?

Originalité et transférabilité de votre projet de prévention

12. Selon vous, en quoi d'autres organisations pourraient s'inspirer de ce projet en vue d'un transfert éventuel dans leur communauté?

13. En quoi ce projet est-il original?

Mise en valeur des autres composantes de l'approche de police communautaire

14. En relation avec l'approche de police communautaire, quel est l'impact de votre projet sur votre prestation ultérieure de services aux citoyens et dans votre pratique policière?